



BORDEREAU DE REMISE CHEQUES VACANCES ANCV

Numéro d'affiliation de l'Association :

Coordonnées de l'Association :

Date de limite d'envoi autorisée pour le
remboursement des chèques vacances au CR
Sports pour Tous : **1 mois avant la date
limite de validité du chèque***

DETAIL DES CHEQUES

NOMBRE	VALEUR DE LA CONTREMARQUE	MONTANT TOTAL EN EUROS
	10	
	20	
	25	
	50	
	MONTANT TOTAL	

Cachet Obligatoire

Date :

Signature :

* le chèque vacances ANCV est valable deux ans après son année d'émission